

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUILLET 2024**  
**COMMUNE DE SAINTS-GEOSMES**

La réunion a débuté le 11 juillet 2024 à 19h00 sous la présidence du Maire, Monsieur MAUGRAS Jacky.

**Membres présents :**

Monsieur AUBRY Romain  
Madame BONNOTTE NADINE  
Madame CAUSERET EDITH  
Monsieur DETOURBET BERNARD  
Madame GAGNOT-BAZIN DANIELE  
Monsieur GARBINO GERARD  
Madame GOUVERNEUR SYLVIE  
Monsieur GUENIOT FRANCOIS  
Madame HUMBLOT EVELYNE  
Madame MARCOUX VERONIQUE  
Monsieur MAUGRAS Jacky  
Madame MINOT CHANTAL  
Monsieur MIOT ERIC  
Madame MONIER MICHELE  
Monsieur ROUSSEL EMMANUEL  
Monsieur ROYER MARC  
Monsieur SIMEANT ALAIN  
Monsieur ZENDER SEBASTIEN

**Membres absents représentés :**

Madame WARNET CHRISTIANE Pouvoir donné à Mme MINOT CHANTAL

Secrétaire de séance : Monsieur GARBINO GERARD

Le quorum (plus de la moitié des 19 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

- Nomination d'un secrétaire de séance
- Arrêt du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 juin 2024
- Attribution du marché de viabilisation lotissement les Frênes et demandes de subventions
- Acquisition avec reprise d'un véhicule
- Questions diverses

---

**- Nomination d'un secrétaire de séance**

Monsieur Gérard GARBINO est nommé secrétaire de séance

**- Arrêt du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 25 juin 2024**

Le procès-verbal du conseil municipal en date du 25 juin 2024 a été validé à l'unanimité.

## 2024\_058 - Attribution du marché de viabilisation lotissement les Frênes et demandes de subventions

Monsieur le Maire précise que les travaux de création du lotissement Les Frênes (tranche 1) consistent en la réalisation d'une voie d'accès et de desserte et en la viabilisation de 14 parcelles d'une surface totale de 10 832 m<sup>2</sup>.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché de viabilisation et de voirie définitive au lotissement les Frênes (1<sup>ère</sup> tranche), à l'Entreprise BONGARZONE TP – 52200 SAINTS-GEOSMES, pour un montant de 449 728.80 € HT et sollicite le maximum de subventions auprès du Conseil Départemental de Haute-Marne, du GIP et tout autre partenaire financier ayant un intérêt pour l'opération.

**19 voix pour**

## 2024\_059 - Acquisition avec reprise d'un véhicule

L'adjoint délégué, Gérard GARBINO informe que le véhicule utilisé actuellement par les services techniques est vieillissant et présente des dysfonctionnements. Il convient par conséquent de procéder à son renouvellement.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché relatif à la fourniture d'un véhicule utilitaire de 3.5 tonnes à l'entreprise SANCHEZ AUTOMOBILE - 52000 CHAMARANDES-CHOIGNES, pour un montant de 37 562.43 € HT et accepte l'offre de reprise du véhicule actuel proposée par la société SANCHEZ AUTOMOBILE pour un montant de 4 500 € TTC .

**18 voix pour**

**1 non-participant : M MIOT ERIC**

## - Questions diverses

Sébastien ZENDER fait part de son inquiétude quant à la dangerosité du rond-point près du cimetière, route d'Auberive. Il est nécessaire de trouver un moyen de faire ralentir les voitures qui arrivent de Langres, pour des raisons évidentes de sécurité.

Monsieur le Maire précise à ce titre qu'un plateau ralentisseur sera mis en place en 2025 et que ces travaux seront une priorité.

Monsieur le Maire précise qu'il a adressé un courrier à l'ensemble des Maires de la communauté de Communes en tant que Président du Grand Langres, afin de les sensibiliser pour recenser les étudiants en médecine ou engagés dans des professions médicales et paramédicales, dans chacune de leur commune.

Une rencontre sera alors organisée pour présenter à ces étudiants le territoire et ses atouts.

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 20h00.

Monsieur GARBINO GERARD  
Secrétaire de séance



Monsieur MAUGRAS Jacky,  
Maire

